



VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

MUNICIPALITE



PM

Préavis n° 30
22 novembre 2002

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 2ème série de compléments au budget 2002

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES

Budget 2002 Créd. Compl.

1. ADMINISTRATION GENERALE

100.3101	<u>Imprimés, fournitures de bureau</u> Achat d'un ouvre-lettres pour le dépouillement du scrutin (décision municipale du 11.07.2002)	27'000	
			2'100
101.3102	<u>Imprimés</u> Réalisation du magazine Yverdon - Info 02 (décision municipale du 14.11.2002)	0	
			54'000
101.3175	<u>Crédits compétence Municipalité</u> Participation au financement de logements communautaires pour les élèves de l'école des métiers de Sainte-Croix (décision municipale du 14.11.2002)	27'600	
			5'000
	Part communale au déficit du projet « Village de tentes » (décision municipale du 14.11.2002)		47'000

101.3185	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Participation à l'étude du projet de réseau des villes du pays des trois lacs "Hélvéti-cité" (décision municipale du 06.12.2001)	32'000	30'000
101.3650	<u>Aides aux sociétés</u> Prise en charge suppl. déficit Brandons 2002 (décision municipale du 10.10.2002)	119'000	11'800
	Aide au Giron des musiques du Nord Vaudois par la prise en charge de diverses factures relatives à des prestations communales (décision municipale du 20.06.2002)		3'000
130.3092	<u>Recrutement, recherche personnel</u> Mobilité du personnel en augmentation (décision municipale du 14.11.2002)	40'000	18'000
140.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Meubles à plans et matériel de conditionne- ment pour archiver des documents de grands formats (décision municipale du 14.03.2002)	1'000	12'200
165.3013	<u>Soldes SIS</u> Engagement de sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité pendant Expo .02 (décision municipale du 21.03.2002)	0	395'000
165.3189	<u>Frais divers, projets</u> Campagne remerciements visiteurs Expo .02 (décision municipale du 07.11.2002)	373'500	20'000
	Prestations offertes à l'association « Espace Vaudois - un art de vivre » pour le Pavillon Vaudois (décision municipale du 06.09.2001)		50'000

2. FINANCES

190.3111	<u>Achats mobilier, matériel et logiciel</u> Développement programme Votelec - VPC (décision municipale du 21.11.2002)	63'000	6'400
----------	--	--------	-------

190.3185	<u>Prestations de services</u> Développement programme pour harmoni- sation des registres communaux (décision municipale du 21.11.2002)	76'100	10'700
190.3189	<u>Maintenance du site Internet</u> Réalisation application pour le suivi des an- nonces de projets durant Expo .02 (décision municipale du 31.01.2002)	40'000	9'900

3. URBANISME ET BATIMENTS

346.3141.20	<u>Four 1 - Grenette</u> Remplacement du compresseur de froid défectueux (décision municipale du 21.11.2002)	3'300	4'800
348.3149	<u>Entretien concessions</u> Abattage d'arbres sur le parc d'hivernage pour bateaux entre Thièle et Mujan (décision municipale du 10.01.2002)	4'050	10'000
355.3141.03	<u>ESLM L.-Michaud</u> Réparation de fenêtres et remplacement de 4 tables de couture (décision municipale du 08.08.2002)	80'700	6'900
	Remplacement de matériel défectueux (décision municipale du 14.10.2002)		14'100
355.3141.13	<u>Groupe de Fontenay</u> Remplacement de serrures (décision municipale du 07.11.2002)	40'000	15'400
	Création de 4 entités PPLS et d'un secrétariat (décision municipale du 13.06.2002)		13'000
355.3141.27	<u>Groupe Pestalozzi</u> Création de 4 entités PPLS et d'un secrétariat (décision municipale du 13.06.2002)	31'250	7'000

4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

400.3180	<u>Prestations de services</u> Prestation notaire PPE « Centre Bel-Air » (décision municipale du 21.11.2002)	15'500	5'500
431.3147.02	<u>Entretien rives du lac</u> Evacuation de souches suite à une tempête (décision municipale du 21.11.2002)	10'000	7'000
441.3145.01	<u>Entretien cimetière</u> Création d'un chemin en dur (décision municipale du 21.11.2002)	12'500	7'000
455.3149	<u>Organisation générale</u> Tous ménages pour la collecte des déchets (décision municipale du 03.10.2002)	30'000	10'000
	Investigations pour les rives du Lac (décision municipale du 28.06.2001)		41'000

5. ECOLES ET CULTURE

152.3653	<u>Subsides aux diverses sociétés</u> Aide à l'association Plans-Fixes (décision municipale du 23.05.2002)	30'000	3'000
	Achat d'une oeuvre du parcours de sculptures "Entre deux O" (décision municipale du 24.10.2002)		15'000
521.3156	<u>Maintenance info et audio-visuel</u> Mise en place d'une médiathèque au Collège Léon-Michaud (décision municipale du 24.10.2002)	4'000	10'000

6. POLICE ET SPORTS

347.3011	<u>Traitements</u> Engagement personnel supplémentaire pendant la durée d'Expo .02 (décision municipale du 21.11.2002)	94'000	27'500
----------	--	--------	--------

347.3901	<u>Charges sociales</u> Engagement personnel supplémentaire pendant la durée d'Expo .02 (décision municipale du 21.11.2002)	30'400	8'200
436.3143	<u>Entretien signalisation routière</u> Panneau campagne de prévention de la vitesse et système de comptage routier (décision municipale du 24.10.2002)	150'000	24'000
	Pose de poteaux et d'une chaîne au Château (décision municipale du 03.10.2002)		8'500
	Campagne de prévention Avenue de la Gare (décision municipale du 15.08.2002)		3'000
	Panne feu piétons rue de Montagny (décision municipale du 21.11.2002)		9'300
	Achat signalisation à Expo .02 (décision municipale du 21.11.2002)		9'700
609.3141	<u>Installation des locaux</u> Réaménagement des locaux (décision municipale du 21.11.2002)	6'000	8'000
613.3011	<u>Traitements</u> Engagement de gardes-parcs durant Expo .02 (décision municipale du 11.04.2002)	95'700	132'000
613.3012	<u>Salaires personnel auxiliaire</u> Engagement de gardes-parcs durant Expo .02 (décision municipale du 11.04.2002)	0	32'000
613.3901	<u>Charges sociales</u> Engagement de gardes-parcs durant Expo .02 (décision municipale du 11.04.2002)	27'600	42'800
650.3013	<u>Soldes</u> Réadaptation des soldes au 1 ^{er} janvier 2002 (décision municipale du 21.11.2002)	288'000	25'000

650.3120	<u>Chauffage, éclairage</u> Pose d'une batterie de compensation (décision municipale du 05.09.2002)	25'000	5'900
670.3141.76	<u>Entretien bâtiment abattoirs</u> Aménagement canalisations et grilles (décision municipale du 21.11.2002)	5'000	17'200

8. SERVICES INDUSTRIELS

801.3185	<u>Prestations de tiers</u> Mandat externe pour élaboration d'un Business Plan (décision municipale du 22.08.2002)	73'600	25'000
811.3189	<u>Autres prestations de tiers</u> Part communale aux frais d'étude sur l'appro- visionnement en eau potable du GREYG (décision municipale du 11.07.2002)	25'000	25'000
834.3137	<u>Achats appareils et matériel</u> Aide à la SIC pour démarrage des nouvelles illuminations en ville (décision municipale du 22.08.2002)	150'000	20'000

Total des charges	1'267'900
--------------------------	------------------

REVENUS

1. ADMINISTRATION GENERALE

101.4394	<u>Publicité Yverdon Info.02</u> Espaces publicitaires vendus dans le magazine Yverdon-les-Bains - Info.02 (décision municipale du 14.11.2002)	0	12'000
165.4361	<u>Remboursement solde SIS</u> Participation ECA et Expo .02 sur l'engagement de sapeurs-pompiers pendant Expo .02 (décision municipale du 21.03.2002)	0	240'000

165.4653	<u>Participation de tiers</u>	200'000	
	Indemnité Expo .02 pour la mise à disposition du domaine public (décision municipale du 21.11.2002)		310'000

6. POLICE ET SPORTS

613.4272	<u>Parcomètres</u>	1'745'000	
	Recettes supplémentaires pendant Expo .02 (décision municipale du 11.04.2002)		185'000

Total des revenus	747'000
--------------------------	----------------

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2002 représentant au total une augmentation de charges de fr. 1'267'900.- et une augmentation des revenus de fr. 747'000.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Déficit prévu au budget 2002	2'981'050
+ augmentation des charges 1 ^{ère} série	2'075'600
- augmentation des revenus 1 ^{ère} série	- 141'400

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>
1. Administration générale	648'100	562'000
2. Finances	27'000	
3. Bâtiments et urbanisme	71'200	
4. Travaux et environnement	70'500	
5. Ecoles et culture	28'000	
6. Police et sports	353'100	185'000
8. Services industriels	<u>70'000</u>	
Charges supplémentaires	1'267'900	1'267'900
Revenus supplémentaires		747'000 <u>-747'000</u>
Déficit selon budget et crédits complémentaires		5'436'150

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégué de la Municipalité : M. R. Jaquier